



STC FORMATION CONSEIL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC)

PROGRAMME DE FORMATION 1JOUR 7H

Durée	7 H de face à face pédagogique
Objectifs de la formation	A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de : <ul style="list-style-type: none">• Maintenir leurs compétences de sauveteur secouriste du travail (SST), définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de leur formation initiale• Mettre en place un plan d'action prévention des risques au sein de l'entreprise
Public visé et pré requis	Tout salarié(e) d'entreprise ou d'organisme de formation. Être titulaire de la carte SST en cours de validité. Visite médicale à jour. Absence de blocs de compétences, certification inscrite au répertoire spécifique
Donne accès Aux métiers suivants	Sécurité civile et secours (lien fiche métier) https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K1705
Passerelles	Certificat prévention secours (CPS)
Nombre de participants	4 participants minimum par session 10 personnes maximum
Equivalent	PSC1
Suite de parcours	Maintien et actualisation des compétences (MAC SST)
Lieu	Stage en salle de réunion chez le client, ou location de salle de réunion, prévoir un espace suffisamment important pour la mise en pratique, salle accessible aux personnes en situation de handicap
Outils, méthodes et supports pédagogiques	Alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation. Utilisation de matériel de formation requis pour les sessions de SST (mannequins défibrillateur...), tableau d'intervention INRS, module sur PowerPoint, films et référentiels INRS, mannequins, défibrillateur... Livret stagiaire remis à la fin de la session
Suivi de l'exécution du programme	Exercices pratiques et questionnaires d'évaluation des connaissances sur les domaines abordés, feuille de présence, Grille d'évaluation formative INRS.
Modalités d'appréciation Des résultats	Test de positionnement au démarrage du stage A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives durant la formation (capacité à mettre en œuvre les compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à une situation proposée et questionnement oral sur le cadre réglementaire du SST, et ses compétences en matière de prévention (grille INRS) l'assurance maladie risques professionnels et l'INRS leurs délivrent un certificat de sauveteur secouriste du travail valable 24 mois. Un certificat pour rester valable, impose de maintenir et actualiser ses compétences tous les 24 mois maximum
Modalités d'accès et délais	Eligible au financement OPCO EP, si cotisations à jour. STC FORMATION CONSEIL se charge de faire les démarches de demande de financement auprès de l'OPCO des entreprises de proximité. Demande de financement à réaliser 60 jours minimum avant début de l'action de formation. Eligible au CPF
Tarifs	119€ HT par personne.



Programme détaillé **Remise à jour des connaissances techniques des SST :**
De la formation

Protéger : Actualisation des bases de la prévention en entreprise.

Examiner : Mise à jour des techniques de l'examen de la victime.

Alerter : Rappel de l'importance d'un bon message d'alerte.

Secourir : Actualisation des compétences des gestes de secours en fonction des évolutions du programme INRS.

Saignement abondant

La victime s'étouffe

La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux

La victime répond, elle se plaint de brûlures

La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements

La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas, elle respire

La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Cas particuliers

Situations inhérentes aux risques spécifiques

Conduites particulières à tenir

Contact STC FORMATION CONSEIL 2 allée des Sarthes
24750 Champcevinel
☎ 0672430943 ✉ stephaneclidat@gmail.com

